



^b
**UNIVERSITÄT
BERN**

CDE
CENTRE FOR DEVELOPMENT
AND ENVIRONMENT

Dimension culturelle du développement régional et paysager durable

Une analyse comparative de la signification des aspects culturels pour la réussite des processus de développement durable à l'exemple de grandes zones protégées intégratives. Le projet est soutenu par le *Secrétariat d'Etat pour l'Education et la Recherche* (SEER) dans le cadre de *l'action européenne COST-IS1007* «Investigating Cultural Sustainability». (<http://www.culturalsustainability.eu/>)

Résumé

Dans ce projet, la signification des aspects culturels du *développement régional et paysager durable (DRPD)* est analysée et il est démontré pourquoi, parallèlement aux trois dimensions classiques (économiques, sociales et écologiques) une quatrième dimension (DRPD) devrait être incluse. Différentes acceptions de la culture – dans le cadre du développement durable – ainsi que la signification de la culture pour le DRPD, en particulier dans les zones protégées, sont élaborées. Sur cette base, un développement du contenu de la dimension culturelle DRPD, comprenant des objectifs en matière de protection, conservation et – si nécessaire – développement et amélioration de la culture, particulièrement utile aux différents acteurs régionaux dans les zones protégées, sera élaboré et vérifié de manière empirique. Enfin, les conclusions concernant la signification de la culture au sein du DRPD seront tirées. S'appuyant sur cela, des propositions telles que la façon dont les aspects culturels du DRPD peuvent être améliorés pour les conduire au succès, seront communiquées aux acteurs concernés.

Comme objets de recherche, sont retenues de grandes zones protégées intégratives de divers pays européens, qui poursuivent les objectifs du DRPD ou qui mettent au moins en œuvre des projets de DRPD. Par la focalisation sur de grandes zones protégées intégratives comme thème de recherche, nous souhaitons prendre part à l'actuel débat suisse et européen sur les possibilités et les limites des grandes zones de protection dans la promotion des DRPD.

Durée du projet

2012 – 2015

Organisation du projet

Responsable du projet: Prof.Dr.Thomas Hammer

Chef de projet: Dr. Marion Leng

Participants au projet: Bettina Scharrer, lic.phil.hist.

Interlocuteur: Dr. Marion Leng

Situation de départ

Dans la recherche DRPD, comme dans les programmes de soutien de projets ainsi que dans les analyses d'impacts des DRPD, les aspects culturels sont rarement, voire pas du tout, pris en compte ou uniquement de manière ponctuelle. Les analyses systématiques des aspects culturels font le plus souvent défaut et la dimension culturelle DRPD n'est jamais considérée à part. Tout au mieux, les aspects culturels sont traités dans le cadre de la dimension sociale ou alors ils sont instrumentalisés afin d'atteindre des objectifs dans les trois dimensions classiques de DRPD. Cependant, diverses études démontrent que les aspects culturels sont hautement significatifs pour les processus de développement locaux ou régionaux allant dans le sens du DRPD. C'est pourquoi les aspects culturels devraient être revalorisés dans la recherche DRPD. Afin d'y contribuer, ce projet vise une réflexion fondamentale sur le concept «culture» dans le contexte DRPD.

Objectifs

Le projet a pour objectif principal de connaître les différentes acceptions de la culture dans le cadre du développement durable et l'importance de la culture dans un DRPD, en particulier dans les zones protégées. Les connaissances issues de ce projet doivent contribuer à mettre en place une dimension culturelle DRPD dans le cadre européen. Partant de cela, nous visons un développement du contenu de la dimension culturelle DRPD avec pour objectifs la protection, la conservation et si nécessaire le développement et l'amélioration de la culture qui est particulièrement utile aux différents acteurs régionaux dans les zones protégées. Enfin, il est prévu de montrer comment la dimension culturelle DRPD peut être revalorisée et d'en dériver des recommandations à l'intention notamment des acteurs régionaux dans les zones protégées d'Europe.

Questions de recherche

Questions menant nos recherches:

- .Quelles sont les acceptions de la culture dans le cadre du développement durable?
- Quel est le sens accordé à la culture pour un DRPD, en particulier dans les zones protégées?
- Quelles sont les principales catégories de culture dans le cadre du DRPD particulièrement utiles aux acteurs régionaux dans les zones protégées?
- Quels sont les principaux objectifs pour protéger, conserver, et si nécessaire développer et revaloriser la culture dans le cadre du DRPD dans les zones protégées?
- Comment revaloriser la culture dans le cadre du DRPD en particulier dans les zones protégées?

Différentes phases

Les recherches sont divisées en trois parties.

Phase I - Elaboration de différentes acceptions de la culture dans le cadre du DD et dérivaison de la définition de la culture pour un DRPD

Dans la Phase I, différentes acceptions de la culture sont dérivées d'une analyse de documents scientifiques et de sources normatives. Une interprétation culturelle sur laquelle se fonde ce projet sera élaborée. Partant de cela, l'agencement du contenu de la dimension culturelle DRPD (différentes catégories) sera établi et visualisé. La création d'un catalogue des objectifs en matière de protection, de conservation et si nécessaire de développement et d'amélioration de la dimension culturelle DRPD marquera la fin de la première phase.

Phase II - Analyse comparative de l'acceptation de la culture et de l'importance des aspects culturels, basée sur les résultats de la Phase I et de la collecte empirique de données dans des zones protégées choisies.

La Phase II représente le noyau empirique du projet. A l'exemple de zones protégées intégratives dans différents pays européens, l'acceptation de la culture et son importance dans le DRPD sont analysées. A l'appui d'analyses de documents et d'interviews d'experts, les résultats de la Phase I seront mesurés à la réalité dans les zones protégées afin de découvrir les similitudes et les différences éventuelles, en particulier concernant l'interprétation de la culture et sa signification pour un DRPD, et établir l'agencement du contenu pour la dimension culturelle tel que fixer les objectifs concernant la protection, la conservation, le développement et l'amélioration de la culture.

Phase III - Synthèse

La Phase III est consacrée à la synthèse. Les résultats des Phases I et II seront évalués à la pertinence de l'agencement du contenu (catégories) sous la forme d'objectifs de conservation, protection, développement et amélioration de la dimension culturelle comme cadre de référence possible pour les acteurs régionaux dans les zones protégées. De bons exemples pour l'amélioration de la culture dans le cadre du DRPD devront être présentés. La question de la fonction des zones protégées comme instrument de promotion pour des DRPD concernant la culture doit être éclaircie. Enfin, la synthèse doit comprendre des recommandations à l'intention des acteurs régionaux dans les zones protégées pour les aider à revaloriser et promouvoir leur culture.